



REFUS D'ACCEPTER UN PAIEMENT COMPTANT VOITURE

Par **Henrilou**, le **26/02/2025** à **17:48**

un concessionnaire Mercedes a passé une annonce pour une VO sur la centrale auto .

j'ai donné mon accord pour l'achat sans négocier le prix.

le vendeur m'a mailé un bon de commande comprenant un LOA que je n'ai pas signé.

à ma demande il m'a mailé une proposition commerciale pour un achat au comptant

il vient de m'appeler en insistant pour que j'accepte le LOA me disant que si je refusais il préfèrait de pas me vendre la voiture car il avait beaucoup de demande ..

j'ai versé un acompte de 1000€ comme il était demandé pour bloquer la voiture .

quel est votre conseil ? paravance merci .

Par **Isadore**, le **26/02/2025** à **17:59**

Bonjour,

[quote]

j'ai versé un acompte de 1000€ comme il était demandé pour bloquer la voi

[/quote]

Si c'est bien un "acompte" (défini comme tel dans l'offre de vente, le devis ou autre contrat) vous pouvez forcer la vente.

Si ce sont des arrhes, il peut annuler la vente en restituant le double des arrhes versées (2000 euros).

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006441327

Confirmez par retour de courriel que vous acceptez son offre du XX/XX/XXXX (avec copie scannée de l'offre signée), doublé d'un envoi en recommandé de l'offre signée. Et contactez-le pour fixer la date pour conclure la transaction.

S'il fait sa tête de pioche et que vous avez versé un acompte, menacez de saisir la justice pour forcer la vente.

S'il fait sa tête de pioche et que vous avez versé des arrhes, exigez le versement des 2000 euros qu'il vous doit pour annuler la vente.

Par **Henrilou**, le **26/02/2025** à **18:11**

Merci de votre rapidité et clarté ,

je confirme que sur sa proposition commerciale il a bien indiqué "acompte versé à la commande 1000€" mon virement stipule bien acompte .

je vais suivre votre recommandation , pour l'envoi des documents .

bonne soirée .